

COMPTE-RENDU DU SNALC

Hold-up de l'Administration !

Le SNALC avait boycotté le CSASD du 2 février pour rappeler l'importance d'avoir des documents préparatoires complets et significatifs avant la tenue des instances : les services de la DSDEN n'ont pas souhaité entendre le message et n'ont toujours pas transmis le projet de carte scolaire à discuter pour le CSASD de repli, ce 9 février.

Lors de l'instance, tout a été fait sciemment pour retarder le plus possible le moment de révéler le projet de carte scolaire 1^e degré :

- Le DASEN décide de commencer exceptionnellement par des questions diverses.
- 16h35 : présentation générale des priorités qui ont guidé le projet de carte
- 16h54 : liste orale des implantations proposées (l'année dernière nous avions au moins eu un document écrit avec le projet de carte...mais pas cette fois-ci !!)
- 17h37 : l'instance étant prévue pour se finir à 17h30, le SNALC exige la liste des fermetures proposées.
- 20 h : fin de la réunion.

Nous dénonçons le procédé qui a consisté à jouer la montre, puis obliger les personnels à rester jusqu'à 20h en réunion.

Le SNALC a quitté l'instance à 18h mais n'a malheureusement pas été suivi par les autres OS.

Stop au mépris ! Nous refusons de nous soumettre corps et âme aux bons vouloirs de l'administration. Il est inadmissible que l'on exige des représentants des personnels de renoncer à leurs obligations familiales pour défendre les collègues sans limite de temps.

Le SNALC n'a pas pu s'exprimer, n'a pas pu voter (mais aurait voté CONTRE ce projet de carte scolaire ainsi présenté !!)

Nous transmettons pour information le projet tel qu'il a été présenté, et comptons bien faire entendre vos arguments lors du CDEN qui se tiendra le 29 février à 9h.

La dotation académique doit permettre d'améliorer les conditions d'encadrement : GS/CP/CE1 à 24 élèves maximum, dédoublements des GS en REP, amélioration du remplacement, soutien aux écoles en territoire rural, soutien à l'école inclusive.

Pour l'Aude, dotation de 0 ETP (perte de 286 élèves sur le prévisionnel)

Le DASEN se félicite d'améliorer le taux d'encadrement.

OUVERTURES	MOTIFS
1 poste à l'école maternelle de La Prade Carcassonne	Mesure 24 et taux 25,5.
1 poste à l'école maternelle Jean Moulin de Limoux	Taux 24
1 poste à l'école maternelle de Cuxac d'Aude	Taux 29
1 poste à l'école élémentaire de Cuxac d'Aude	Taux 26,13
1 poste à l'école de Mouthoumet	Taux 26
1 poste à l'école d'Ornaisons	Taux 26,5
1 poste à l'école élémentaire Homps	Taux 25,33
1 poste à l'école J. Bernies de Lauraguel	Taux 26,33
1 poste à l'école J. Miquel Coursan	Taux 26,57
1 poste occitan à l'école élémentaire M. Berthelot de Carcassonne	Occitan
1 poste occitan à l'école élémentaire de Montréal	Occitan
1 poste à l'école Jean Jaurès de Narbonne	Occitan
1 poste à l'école maternelle de Gruissan (poste provisoire qui devient définitif)	Poste provisoire qui devient définitif. (Taux 21,75)
1 poste à l'école primaire de Trausse (idem)	Poste provisoire qui devient définitif. (Taux 16)
1 poste ULIS à l'école Saint Marcel d'Aude	ULIS à finaliser
1 ETP	Remplacement
3 postes	Conseiller Pédagogique de circonscription
1 ETP	Décharges de directeurs d'écoles
<p><u>Sous surveillances d'ouverture :</u> 1 poste école maternelle M. N. Sire Carcassonne (taux 26,5) 1 poste école de Lagrasse (taux 25)</p>	

FERMETURES	
1 poste école maternelle L. Pasteur Quillan	Taux 15
1 poste école élémentaire Conques-sur-Orbiel	Taux 19.43
1 poste école Léon Blum Villemoustaussou	Taux 20.45
1 poste à l'école de Labastide d'Anjou	Taux 17.83
1 poste à l'école de Villepinte	Taux 19.17
1 poste à l'école élémentaire de Caunes Minervois	Taux 16.5
1 poste à l'école F. Mistral de Lézignan	Taux 20.62
1 poste à l'école primaire de Luc sur Orbieu	Taux 17.67
1 poste à l'école de Saint Laurent de la Cabrerisse	Taux 15.5
1 poste à l'école élémentaire de Bages	Taux 19
1 poste à l'école élémentaire de Bizanet	Taux 18.88
1 poste à l'école F. Cezelli Narbonne	Taux 21.33
1 poste à l'école élémentaire d'Argeliers	Taux 19.75
1 poste à l'école de Marcorignan	Taux 19.67
1 poste à l'école élémentaire de Vinassan	Taux 19
1 poste à l'école Voltaire de Narbonne	Taux 20.43
1 poste à l'école A. Pic de Port-la-Nouvelle	Taux 20.77
1 poste à Ribaute	RPI Ribaute/Camplong
1 poste à Ladern sur Lauquet	RPI Ladern/Verzeille

Transferts de postes :

Ecole de La Gravette Carcassonne : 1 CP dédoublé fermé/1 CE1 dédoublé ouvert
 Ecole E. Zola Narbonne : 2 CE1 dédoublés fermés / 1 CP dédoublé et 1 poste classe ouverts
 Ecole d'Azille : fusion de la maternelle et de l'élémentaire
 Ecoles Calmette et Nicoleau de Quillan : fusion
 Ecole de Bram : transformation du dispositif TPS en poste classe
 Ecole de Trèbes Florales : implantation d'un dispositif TPS, fermeture d'un poste classe

Les représentants du **SNALC** au CSA SD de l'Aude

snolc

snolc

snolc

snolc